

**Délibération n°220041**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 Septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

**Étaient présents** : Gérard POUJADE, Agnès BRU, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Florence PORTRA, Jean-Marc NADAL, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Jennifer RENAUDIN, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Jean-Pierre TORAN, Bruno VICTORIA, Pascale KHAMNOUTHAY, Audrey FOULQUIER, Aurélien MAZZONI, Céline TAFELSKI,

**Absents** : Jean-Charles BALARDY, Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU), Michel CUPOLI

**Secrétaire de séance** : Stéphanie ALVERNHE

Date de la Convocation : le 20/09/2022      Date d’Affichage : le 20/09/2022  
Date de mise en ligne de la délibération : le 29/09/2022

Nombre de Conseillers : 19	Abstentions : 0
Présents : 16	Vote pour : 17
Votants : 17	Vote contre : 0

**Objet de la délibération :**

**PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU RESEAU ZIG Z'ARTS TARN POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

*L'adjointe aux Affaires scolaires, Madame Marie-Thérèse FRAYSSINET expose :*

*Le dispositif Réseau Zig Z'arts Tam est une action culturelle et artistique développée par la Ligue de l'Enseignement – FOL 81. Il permet aux écoliers tarnais d'aller à la rencontre du spectacle vivant en assistant à des spectacles de genres divers : théâtre, marionnettes, contes, contes musicaux, contes chorégraphiques...*

*L'engagement prévoit une participation financière de la mairie, par enfant et par spectacle, de 3,95 € pour l'année 2022/2023. Deux spectacles sont prévus dans l'année (un entre septembre et janvier et l'autre entre février et fin juin).*

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDERANT le souhait de l'école Marie-Louise Puech-Milhau de faire participer les élèves de maternelles à l'opération

- **DECIDE** de participer pour l'année scolaire 2022 / 2023 à l'action « Zig Z'arts Tarn ».
- **DIT** que la commune participera, par enfant et par spectacle, à hauteur de 3,95 € au titre d'une contribution financière, facturée à chaque période de vacances scolaires par la Ligue de l'enseignement – FOL 81.
- **DESIGNE** Mme FRAYSSINET, adjointe aux Affaires Scolaires, pour signer la convention avec la Ligue de l'enseignement – FOL 81.
- **PRECISE** que le transport sera pris en charge par la Coopérative Scolaire.

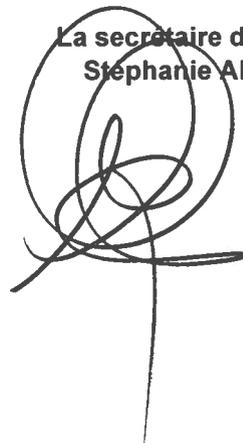
*Certifié conforme au registre.*  
Fait à LE SEQUESTRE, le 26 Septembre 2022



Le Maire,  
Gérard POUJADE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.

**La secrétaire de séance,  
Stéphanie ALVERNHE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards from the bottom right of the signature.